

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAVA'I

PROCÈS-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente et un du mois de mars, le conseil communautaire de la communauté de communes Hava'i s'est réuni à Raiatea, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Cyril TETUANUI, Président, pour la troisième session de l'année 2025.

La convocation n° 10/CD/2025, adressée le 24 février 2025, a été affichée le même jour dans les Mairies de Taputapuataea, de Tumaraa, de Uturoa, de Huahine, de Tahaa et de Maupiti.

Etaient présents et absents les membres suivants :

N°	CIV.	NOMS - PRENOMS	FONCTION	PRESENCE	ABSENCE	SUPPLEANCE DONNEE A	PROCURATION DONNEE A
1	M	TETUANUI Cyril	Président	X			
2	M	LISAN Marcelin	1er vice-président		X		
3	M	MOUTAME Thomas	2ème vice-président	X			
4	MME	AMARU Patricia	3ème vice-président	X			
5	M	BROTHERSON Matahi	4ème vice-président	X			
6	M	RAUFAUORE Woullingson	5ème vice-président	X			
7	M	GIBERT Pitori	6ème vice-président	X			
8	MME	HIOE Myrna	7ème vice-président		X		
9	M	SCHMIDT Carlos	8ème vice-président	X			
10	M	HOLMAN Gérard	9ème vice-président	X			
11	M	VAROA Pero	Membre bureau	X			
12	M	ROOPINIA Johann	Membre bureau		X		
13	M	TAEAE Micheline	Délégué titulaire	X			
14	MME	EBERA Léontine	Délégué titulaire	X			
15	M	TEHEIURA Séraphin	Délégué titulaire	X			
16	MME	TEIKITUTOUA Jeannime	Délégué titulaire	X			
17	M	ROOPINIA Myron	Délégué titulaire		X		
18	M	SMITH Tilly	Délégué titulaire		X		
19	M	TAPUTUARAI Judex	Délégué titulaire	X			
20	M	TAMA Pierrot	Délégué titulaire		X		
21	MME	TIKIER Noéla	Délégué titulaire	X			
22	MME	ROURA Ruta	Délégué titulaire		X	Ervan	
23	M	TUMARAE Hapue	Délégué titulaire	X			
24	M	LEMAIRE Gaston	Délégué titulaire	X			
25	M	MAMA Antonio	Délégué titulaire		X		Patricia AMARU
26	M	ROBSON Christian	Délégué titulaire	X			
27	MME	MAO Nathalie	Délégué titulaire		X		
28	M	TAURUA Lucky	Délégué titulaire	X			
29	M	PAHUIRI Stéphane	Délégué titulaire		X		TAURUA Lucky
30	MME	VALENTIN Mathilda	Délégué titulaire		X	Ludovic TAUVIRAI	
TOTAL				19	11	2	2
TOTAL VOTANTS (présents + suppléants + procurations)				23			

Assistaient également à la séance :

1. Monsieur GUILLAIN Teva, directeur général des services de la CCH ;
2. Madame Heimana THUNOT, assistant de gestion des ressources et financières ;
3. Madame FAUCONNIER Poenau, régisseuse principale de la CCH.

A 08h40, le nombre de délégués présents ayant voix délibérative étant de 18, le quorum est atteint et le conseil communautaire peut délibérer valablement.

Désignation du secrétaire de séance :

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-25 du CGCT à la nomination d'un secrétaire de séance prise au sein du conseil.

Madame Noella TIXIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Président TETUANUI Cyril donne lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal relatif à la séance du conseil communautaire du 7 mars 2025 ;
2. Projet de délibération n° 08/CCH/25 portant versement d'une subvention au profit du Comité Organisateur Local HEIVA RAROMATAI en vue de financer l'organisation du Heiva No Raromatai à Raiatea du 26 au 30 juillet 2025 ;
3. Projet de délibération n° 16/CCH/25 portant versement d'une subvention au profit de la maison familiale rurale de Tahaa en vue de financer l'organisation d'un voyage pédagogique sur Maupiti du 16 mars au 20 mars 2025 ;
4. Projet de délibération n° 17/CCH/25 portant approbation du compte administratif du budget annexe des ordures ménagères du Président et constatant sa concordance avec le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2024 ;
5. Projet de délibération n° 18/CCH/25 portant approbation du compte administratif du budget général du Président et constatant sa concordance avec le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2024 ;
6. Projet de délibération n° 19/CCH/25 portant approbation des modalités de constitution des dotations aux provisions pour créances douteuses à compter de l'exercice 2025 ;
7. Projet de délibération n° 20/CCH/25 fixant le montant des provisions du budget annexe des ordures ménagères au titre de l'ouverture d'un contentieux en première instance ;
8. Projet de délibération n° 21/CCH/25 portant approbation du budget annexe des ordures ménagères de l'exercice 2025 ;
9. Projet de délibération n° 22/CCH/25 portant approbation du budget général de l'exercice 2025 ;
10. Projet de délibération n° 23/CCH/25 approuvant le principe de l'opération « remplacement et renforcement des moyens de collecte des déchets », son dossier technique et son plan de financement ;
11. Projet de délibération n° 24/CCH/25 approuvant le principe de l'opération « études de réhabilitation des décharges », son dossier technique et son plan de financement ;
12. Questions diverses :
 - a) réunion du COL Heiva no Raromatai.

Le président demande aux élus s'ils approuvent l'ordre du jour.

Les élus répondent par la positive.

NUMERO DE DELIBERATION	VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	OBSERVATIONS	RESULTATS
08/CCH/25 Délibération portant versement d'une subvention au profit du Comité Organisateur Local HEIVA RAROMATAI en vue de financer l'organisation du Heiva No Raromatai à Raiatea du 26 au 30 juillet 2025	23	0	0	-	UNANIMITÉ
16/CCH/25 Délibération portant versement d'une subvention au profit de la	23	0	0	-	UNANIMITÉ

maison familiale rurale de Tahaa en vue de financer l'organisation d'un voyage pédagogique sur Maupiti du 16 mars au 20 mars 2025					
17/CCH/25 Délibération portant approbation du compte administratif du budget annexe des ordures ménagères du Président et constatant sa concordance avec le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2024	23	0	0	-	UNANIMITÉ
18/CCH/25 Délibération portant approbation du compte administratif du budget général du Président et constatant sa concordance avec le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2024	23	0	0	-	UNANIMITÉ
19/CCH/25 Délibération portant approbation des modalités de constitution des dotations aux provisions pour créances douteuses à compter de l'exercice 2025	23	0	0	-	UNANIMITÉ
20/CCH/25 Délibération fixant le montant des provisions du budget annexe des ordures ménagères au titre de l'ouverture d'un contentieux en première instance	23	0	0	-	UNANIMITÉ
21/CCH/25 Délibération portant approbation du budget annexe des ordures ménagères de l'exercice 2025	23	0	0	-	UNANIMITÉ
22/CCH/25 Délibération portant approbation du budget général de l'exercice 2025	23	0	0	-	UNANIMITÉ
23/CCH/25 Délibération approuvant le principe de l'opération « remplacement et renforcement des moyens de collecte des déchets », son dossier technique et son plan de financement	23	0	0	-	UNANIMITÉ
24/CCH/25 Délibération approuvant le principe de l'opération « études de réhabilitation des décharges », son dossier technique et son plan de financement	23	0	0	-	UNANIMITÉ
Questions diverses : réunion du COL Heiva no Raromatai	23	0	0	-	UNANIMITÉ

Dossier 1 : Approbation du procès-verbal relatif à la séance du conseil communautaire du 7 mars 2025

Le procès-verbal relatif à la séance du conseil communautaire du 7 mars 2025 a été validé par l'ensemble des élus présents.

Le PV du 7 mars 2025 est approuvé.

Dossier 2 : Délibération portant versement d'une subvention au profit du Comité Organisateur Local HEIVA RAROMATAI en vue de financer l'organisation du Heiva No Raromatai à Raiatea du 26 au 30 juillet 2025

Résumé des échanges :

Teva fais un rappel sur le montant de la subvention initial prévu pour le COL Heiva i Raromatai qui est de 2,5 millions de francs (500 000 fcp /5 communes).

Tavana Woullingson fais part de son avis en disant que s'il devait y avoir équitabilité, car il y a 6 communes affiliées à la CCH, il faudrait augmenter la subvention à 3 millions.

Décision approuvée par tous les membres du conseil.

Dossier 3 : Délibération portant versement d'une subvention au profit de la maison familiale rurale de Tahaa en vue de financer l'organisation d'un voyage pédagogique sur Maupiti du 16 mars au 20 mars 2025

Résumé des échanges :

Montant prévu de 50 000 fcp.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Dossier 4 : Délibération portant approbation du compte administratif du budget annexe des ordures ménagères du Président et constatant sa concordance avec le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2024

Résumé des échanges :

Heimana expose et fais un rappel du DOB vue lors du conseil communautaire du 07 mars 2025.

Elle accentue qu'il y a eu plus de dépense que de recette mais que le résultat cumulé est positif.

En recette, nous sommes en attente d'une somme de plus de 30 millions de subvention.

Il y a concordance entre le Compte Administratif et le Compte de Gestion.

Relecture de la diapo par tavana Patricia qui demande aux élus l'approbation du Compte Administratif du BAOM.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Dossier 5 : Délibération portant approbation du compte administratif du budget général du Président et constatant sa concordance avec le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2024

Résumé des échanges :

Heimana expose le fait qu'il y a eu assez de recette par rapport aux dépenses, le résultat est positif.

Il y a concordance entre le CA et le CG.

Relecture de la diapo par Tavana Patricia qui demande aux élus l'approbation du Compte Administratif du BG.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Président TETUANUI Cyril sort de la salle et Tavana Patricia prend la relève pour le vote des deux comptes administratifs.

Président TETUANUI revient en salle pour la suite du vote des délibérations.

Dossier 6 : Délibération portant approbation des modalités de constitution des dotations aux provisions pour créances douteuses à compter de l'exercice 2025

Résumé des échanges :

Président encourage les « tavana » à veiller aux recouvrements.

Tavana Maupiti accentue sur le fait que les élus doivent aussi être à jour de leurs redevances.

Un rappel que la mise en non-valeur ne fait pas office d'annulation des dettes. Mais il serait judicieux de mettre un taux de dépréciation concernant le recouvrement.

De N-1 à N-6 le taux à fixer est de 20% du montant du recouvrement.

Au-delà de N-6 le taux à fixer est de 100% du montant du recouvrement.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Dossier 7 : Délibération fixant le montant des provisions du budget annexe des ordures ménagères au titre de l'ouverture d'un contentieux en première instance

Résumé des échanges :

Faisant référence à l'affaire de PITA Tapa, Payeur demande de faire une provision en cas de contentieux en 1^{ère} Instance. Le montant prévu s'élève à 1 million.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Dossier 8 : Délibération portant approbation du budget annexe des ordures ménagères de l'exercice 2025

Résumé des échanges :

Heimana expose les chiffres des prévisions suivants :

- Section d'investissement qui est de 207.969.280 fcp soit +3% par rapport à 2024.
- Section de fonctionnement qui est de 445.387.621 fcp soit +18% par rapport à 2024.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Dossier 9 : Délibération portant approbation du budget général de l'exercice 2025

Résumé des échanges :

Heimana expose les chiffres des prévisions suivants :

- Section d'investissement qui est de 37.496.095 fcp soit -0,5% par rapport à 2024.
- Section de fonctionnement qui est de 369.147.642 fcp soit +14% par rapport à 2024.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Dossier 10 : Délibération approuvant le principe de l'opération « remplacement et renforcement des moyens de collecte des déchets », son dossier technique et son plan de financement

Résumé des échanges :

Teva expose la liste des engins que la CCH disposera, afin de remplacer les engins défectueux et renforcer la collecte des encombrants sur l'ensemble des îles membres de la CCH.

Il fait également un topo sur le plan de financement prévu par les différents intervenants (Etats/Pays, CCH).

Délibération approuvée à l'unanimité.

Dossier 11 : Délibération approuvant le principe de l'opération « études de réhabilitation des décharges », son dossier technique et son plan de financement

Résumé des échanges :

Teva présente les différents sites à réhabiliter avec la répartition des intervenants pour le financement des études.

Président TETUANUI précise toutefois que pour Uturoa, la CCH ne maîtrise pas le foncier car c'est un terrain privé et qu'aucune convention n'a été signée entre les propriétaires et la CCH. Il demande à Tavana Matahi de revoir les conditions vues avec les propriétaires du terrain afin de pouvoir insérer ce site dans le projet de réhabilitation.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Dossier 12 : Question diverse : réunion du COL Heiva no Raromatai

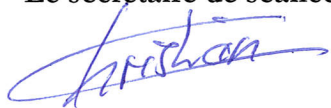
Résumé des échanges :

Tous les membres du comité en charge de l'organisation du Heiva Raromatai se sont réunis pour finaliser et budgétiser cet événement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de leur participation et lève la séance à 12h20.

Procès-verbal de la séance du 31/03/2025 approuvé le 26/06/2025.

Le secrétaire de séance,



Christian ROBSON

Le Président de séance,



M. Cyril TETUANUI